DÉPOT LÉGAL
Nord

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A ROUBAIX

La situation est restée stationnaire hier. Ni au peignage Motte, ni à la filature Prouvost, les grévistes n'ont repris le travail.

Des délégations doivent être envoyées aujourd'hui près des patrons.

A TOURCOING

Nous enregistrons aujourd'hui la fin de quatre grèves.

Chez Joire, les petits rattacheurs sont rentrés aux anciennes conditions.

Chez Fouan, les débourreurs, dégorgeurs et hommes de peine ont obtenu entière satisfaction.

Chez Lorthiois-Motte, les hommes de peine ont repris le travail avec une augmentation de 0 fr. 04 c. par heure. Ils ne seront plus payés désormais 13 heures pour 12.

Chez Lamon, les hommes de peine ont repris le travail aux anciennes conditions.

Nous recevons la lettre suivante émanant d'un sol-disant groupe d'ouvriers de chez Bayart-Parent.

Cette communication nous semble erronée, surtout connaissant la réception faite dernièrement par les patrons aux délégués des ouvriers.

Nous la publions néanmoins, mais sans garantir l'exactitude des faits qu'elle relate :

Monsieur le Rédacteur,

Voilà déjà quatre semaines que les ouvriers tisserands de la maison Bayart Parent sont en grève, et nous croyons pouvoir attribuer cette longue durée à ce que beaucoup d'ouvriers ne savent pas ce qui a été dit aux délégués il y a 15 jours.

C'est pour cela M. le rédacteur, que nous avons recours à votre journal pour faire connaître aux ouvriers en général l'avis du patron et faire si c'est possible terminer une grève qui ne peut apporter dans toutes familles que des misères irréparables.

Deux ouvriers se sont présentés chez MM. Bayart pour savoir le résultat des diverses entrevues qu'ils avaient eues avec les délégués,

Or, il leur a été répondu ceci : MM. Bayart demandent à ce que les ouvriers reprennent le travail et que de suite, appelés par téléphone, ils viendraient eux-mêmes accorder justice aux revendications présentées par les ouvriers.

Ils ont même ajouté qu'ils voulaient permettre à tous leurs ouvriers de gagner un salaire raisonnable et qu'ils seraient toujours disposés à rendre justice à l'ouvrier qui réclamerait son droit.

Nous espérons que les ouvriers, prenant note des dispositions conciliantes de leurs patrons voudront faire le premier pas et reprendront le travail si longtemps interrompu par une grève pénible pour tous.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

UN GROUPE D'OUVRIERS.

A LANNOY

A la filature Parent-Montfort, dix-huit ouvrières démontrisées et quinze jeunes gens se sont mis en grève réclamant une augmentation de salaire.

Hier après-midi, une délégation s'est présentée à l'usine pour parler au patron. Celui-ci n'a fait savoir qu'étant indisposé, il ne voulait pas le recevoir.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 12 décembre 1899 (22 Frimaire, An 108 de la République), 346e jour de l'année, 81e jour de l'automne. Lever du soleil, 7 h.46; coucher, 4 h. 01.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 11 décembre, à 2 heures du soir

Pression barométrique : 751 m m. — Température maxima : 3 ; minima : 0° — Humidité : 0.00. — Etat du ciel : couvert. — Direction et force du vent : N modéré

Pluie tombée depuis 24 heures. 0 mm 0.

Temps probable : neige.

MAIRIE. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 35.

Fermés à midi.

MARCHE AU BETAIL. — Rue de l'Abattoir, à 2 h.

MARCHÉS. — Grande-Place et place de la Liberté.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au secrétariat de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 7 h. à 9 h. du soir.

COURS PUBLICS. — Langue anglaise, cours de demoiselles, 1re, 2e et 3e années, de 6 heures à 7 heures 1/2 du soir

Cours de jeunes gens, 1re, 2e, 3e années, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir

Langue allemande, 2e cours, de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciale, cours de 2e année de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

CHEZ LES JÉSUITES

Vraiment M. Motte exagère le jésuitisme et le *Peuple* n'avait pas tort de souligner son attitude amitié.

Au banquet des anciens sous-officiers, l'homme de la *Croix* a porté un toast à M. Loubet, qui est, dit-il, la personnification du devoir dans la famille, de l'honneur et de l'intrépidité dans la vie privée, de la loyauté dans la vie publique et de l'inaltérable attachement aux principes républicains.

Or, contre cet homme, contre ce républicain, M. Motte a voté et fait voter au Congrès de 1898 et il ne s'écoule pas de jour sans que la presse Mottiste n'attaque le président de la République ou n'applaudisse aux injures que les accusés de la Haute-Cour essaient de lancer contre lui.

Loyola fui-même est dépassé...

G. L.

La neige. — C'est la neige... au blanc cortège, dit la romance ! et elle est venue nous rendre visite hier, couvrant la ville d'un attrisant linceul blanc.

Dès 6 heures du matin, jusqu'à onze heures, les gros flocons ont tombé avec une régularité et bientôt, il y a eu un pied et demi de neige dans les rues.

La circulation des tramways a été interrompu jusqu'à environ 2 h. 1/2.

Le syndicat des eaux de l'Espierre. — La commission mixte des eaux de Roubaix-Tourcoing se réunira aujourd'hui à 4 heures à la mairie de Roubaix, sous la présidence de M. Carrette, maire de Roubaix. M. Dron, maire de Tourcoing, assistera à la réunion.

A 3 heures, c'est-à-dire une heure avant, aura lieu une réunion du syndicat de l'Espierre.

M. Gruson, inspecteur ordinaire des Ponts-et-Chaussées, et M. Devos, ingénieur ordinaire du département, assisteront à cette réunion.

Tirage au sort. — Les opérations relatives au tirage au sort, à Roubaix, des jeunes gens de la classe de 1899, auront lieu les 25, 26 et 27 janvier prochain, à 8 h. 3/4 du matin.

Adjudications de l'Hospice. — Samedi après-midi, ont eu lieu à l'hospice, les adjudications des divers lots qui avaient été réservés, lors de la première adjudication.

En voici les résultats :

Vin blanc de table, 0 fr. 83, M. Pierre-Bernard Vannieuwershuyne-Leleux, adjudicataire, rue du Grand-Chemin, 47.

Vin blanc de pharmacie, 0 fr. 83, adjudicaire, M. Emile Oden, à Castillon.

Vin rouge de Bordeaux, 0 fr. 80 c. adjudicaire : M. Pierre Bernard Vannieuwershuye. Leleux, rue du Grand-Chemin, 47.

Laine à Matelas à 2 fr. 75 : M. Dassonville de Tourcoing, adjud.

Abandon de voiture. — Le nommé Géry S..., âgé de 24 ans, domestique, demeurant à Tourcoing, s'est vu dresser, avant-hier, vers 10 h. 1/2 du soir, un procès-verbal pour abandon de voiture, rue Daguesseau.

A propos du punch socialiste de dimanche à Paris. — La dépêche suivante a été adressée hier au journal la *Petite République* :

« Prière insérer. Délégués section roubaisienne du Parti Ouvrier s'associent à Guesde, Sembat et autres dans leur protestation, à propos punch de dimanche, contre l'insulteur Liebknecht (Hétri par Congrès socialiste.

Bailleul, Lepers, Vanwaerebeke, Denève, Lefebvre. »

Un acte de courage. — Dimanche, vers onze heures, un courageux citoyen, Camille Lecrits, exerçant la profession de menuisier âgé de 20 ans, demeurant grande rue, 236, a arrêté un cheval dehridé qui avait pu s'échapper, rue Daguesseau.

Le jeune homme a été traîné sur un parcours de plus de 100 mètres. L'animal n'a pu être arrêté que rue St-Quentin. De graves accidents auraient pu surgir sans l'acte courageux de Camille Lecrits qui n'en est pas à son coup d'essai et qui, espérons-le, recevra du gouvernement la récompense qu'il mérite.

Pour les grévistes trieurs. — Une somme d'un franc a été remise au citoyen Lievin Bailleul pour les grévistes trieurs de l'usine Motte. C'est le produit d'une quête, faite par des ouvriers après une partie de dés, à la boite, dans un estaminet du quartier du Fontenoy.

Cette somme sera remise aux intéressés par notre collaborateur.

Les rentes des travailleurs. — Le 9 décembre, un accident est survenu chez Vandenbroucke, forgeron, rue de Soubise.

Le nommé Desnoulez Adolphe, forgeron, âgé de 29 ans, demeurant rue de Soubise et St-Pierre, 11, s'est fait une plaie à l'avant-bras gauche.

Le docteur Lepers a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Le 8 décembre, dans le même établissement, le nommé Stockman Remy, forgeron, âgé de 24 ans, demeurant rue du Bois, 27, s'est contusionné la jambe droite en tombant.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 8 décembre un accident de travail est survenu chez Prouvost frères et Barenne, rue d'Hem.

Le nommé Dewende Adolphe, tisserand, âgé de 17 ans, demeurant rue de Lille, cour Fauvarque, s'est blessé au médius et à l'annulaire de la main droite en travaillant.

Le Dr Delcaulterie a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 7 décembre, chez Dilies frères et Catteau, boulevard de Reims.

La nommée Nef Rosalie, dévideuse, âgée de 20 ans, demeurant Grande-Rue 222, a eu le pouce gauche pris dans le secteur d'un dévidoir ; il en est résulté une abcès de ce pouce.

Le docteur Bole a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 9 décembre, un accident est survenu chez Emile Roussel, rue de l'Epeule.

La nommée Liebrecht Henri, âgé de 13 ans 1/2, demeurant à Wattrelos s'est contusionné le genou en tombant avec des cartons.

Le docteur Lepers a déclaré 12 à 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, le 8 décembre.

Le nommé Thiébaut Ulrich, contre-maître chef, demeurant rue de Ma Campagne à Hem-lez-Roubaix, a fait une chute en voulant poser un câble ; il en résulte une contusion violente de la joue gauche.

Le docteur Picquet a déclaré 12 à 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail s'est produit chez Tersynca frères, fabricants, rue du Nouveau-Monde.

La nommée Adèle Demère, profession de tisserande, âgée de 20 ans, demeurant à Wattrelos, a eu la main prise entre le temple et l'ochasse de son métier ; il en est résulté une plaie contuse de l'extrémité du pouce droit.

Le docteur Dispa a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu le 9 décembre chez Etienne Motte, rue d'Alger.

La nommée De Forge Maria, doubleuse, âgée de 33 ans, demeurant rue de Flommelet, impasse Ballac, 3, en retirant un morceau de déchet pris dans son métier, s'est contusionné l'index gauche.

Le docteur Bernard a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail s'est produit chez Mercier et fils, rue d'Italie, 39.

Le nommé Orvane Auguste, chaudronnier, âgé de 17 ans, demeurant rue de Fâlma, impasse Rémy, a reçu sur le pied, un madrier en fer lui occasionnant une contusion du pied droit.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 9 décembre un accident est survenu chez Antoine Destombes et Cie rue du Grand-Chemin, 86.

Le nommé Cottier Jean, menuisier, demeurant rue de Lannoy, cour Papillon, 4, s'est blessé aux 4 doigts de la main gauche en rabotant une pièce de bois.

Le Docteur Derville a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu le 8 décembre chez Vauverts, boulevard Montesquieu.

La nommée Bril ant Hélène, tisserande, âgée de 34 ans, demeurant rue du Nord, à Croix, s'est contusionné le gros orteil du pied gauche en travaillant.

Le docteur Dewille a déclaré 6 jours d'incapacité de travail.

Le 8 décembre, chez Napoléon Martin, rue de Tourcoing, 57, un accident est survenu.

Le nommé Louis Cloetens, homme de peine, âgé de 27 ans, demeurant rue de Barpaume, à Croix, s'est brûlé le dessus du pied gauche par de la fonte en fusion.

Le docteur Lepers a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Etienne Motte et Cie, filateurs, rue d'Alger, le 9 décembre.

Le nommé Léon Robbe, profession peigneur, âgé de 25 ans, demeurant à Ascq, a eu l'extrémité de l'auriculaire droit écrasé entre un écrou et la barre de l'excentrique de son métier.

Le docteur Leplat a déclaré 3 semaines de repos.

— Un accident est survenu chez Valentin Augustin, rue du Collège 90, le 7 septembre.

La nommée Sonnens Amélie, bâcleuse, âgée de 16 ans, demeurant rue de Soubise cour St-Jean, s'est fait arracher l'ongle de l'index droit par le chariot du renvideur.

Le docteur Druesne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 8 novembre un accident de travail s'est produit rue de l'Ommelet, 144.

Le nommé Bruyneel Georges, peintre, âgé de 37 ans, demeurant rue d'Alger, 34, ouvrier de M. Léon Florin, rue Nain, 54, s'est fait une entorse au pouce droit en tombant d'une échelle.

Le docteur Dispa a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu le 9 décembre, chez Wattel-Ferrier frères, rue Buffon, 23.

Le nommé Masquelier Joseph, apprêteur, âgé de 25 ans, demeurant rue du Tilleul, impasse Ingouville, 4, s'est brûlé la main droite en la mettant par mégarde dans un tonneau d'eau chaude.

Le docteur Montaigne a déclaré quelques jours d'incapacité de travail.

SAVON AU MUSC DU LÉKÉM N° 29
Délicieux parfum suisse.

SPORTS

Un match de lutte. — Nous apprenons qu'un grand match de lutte aura lieu dimanche prochain, dans la coquette salle de l'estaminet Deshonnet, rue Jeanne d'Arc.

Deux lutteurs ayant participé au concours qui a lieu à Lille, Henri Bailleul, qui en 40 secondes, tomba le Hilois Desprez, du Club Athlétique, et Alphonse Parsy, qui ne résista pas moins de 13 minutes devant le célèbre lutteur Piétro II, vont se trouver en présence.

L'enjeu est de 50 francs, mais d'autres paris seront sûrement tenus.

Nous reviendrons sur cette séance de lutte qui sera sûrement intéressante.

Nord-Touriste. — La commission du Nord Touriste rappelle aux sociétaires ayant des permis de circulation pour la Belgique, qu'ils doivent, avant le 31 décembre, faire constater par la douane belge, la réexportation de leur machine et renvoyer la souche de leur permis au siège de la société Hôtel Ferraille rue de la Gare, ou à M. Gresin, 15, rue des Fleurs, Roubaix.

La commission rappelle en outre que faute de remplir ces formalités les sociétaires deviennent responsables des droits d'entrée soit 11 0/0 de la valeur déclarée sur leur permis.

Les sociétaires sont instamment priés de mentionner sur toute lettre adressée au siège social : leur adresse exacte et leur numéro de sociétaire et d'y joindre un timbre pour la réponse.

Tir national de Roubaix. — Résultats du concours bi-mensuel entre sociétaires du dimanche 10 décembre 1899 :

Nombre de cartouches tirées : 400. Pourcent des balles en cible, 80 0/0. Pourcent des mouches, 24 0/0.

Haut nombre. — 1er prix, Florimond Provoyeur ; 2e prix partagé, Alphonse Gahyde et Arthur Desrousseaux (ex-æquo).

Bas nombre. — 1er prix, Henri Lapie ; 2e, Jean Lerat.

Nous rappelons aux amateurs que le pavillon des cibles à petite distance auquel sont affectées d'excellentes armes est ouvert en permanence chaque jour.

Prise de carton de cinq balles au Gras. Jouvet à 30 mètres : quinze centimes.

Prise de carton de cinq cartouches Flobert de haute précision à 12 mètres : dix centimes

Prise du carton de trente centimètres au revolver (sans munitions) : dix centimes. Les amateurs qui le préfèrent peuvent utiliser les armes qui leur appartiennent.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les boules de neige

Roubaix, le 11 décembre 1899

Monsieur le Directeur
du journal *L'Egalité*,

Nous avons recours à votre obligeance pour que la police nous protège, c'est-à-dire lasse le nécessaire.

Depuis que l'hiver a fait son apparition, que des jeunes gamins s'exercent à projectiles mieux à lancer des boules de neige contre nous.

Si leur jeu était innocent nous ne nous plaindrions certainement pas ; mais cela nous rappelle le cas d'une jeune ouvrière qui, l'hiver dernier, a reçu une boule de neige qui lui avait fait un soir le bien mouiller avant de l'ouvrage ; il en est résulté qu'elle est maintenant sourde de l'oreille gauche ; si les hommes nous protègent encore ; mais au lieu de cela ils préparent un tas de boules ; que les gamins nous jettent au passage.

Comme vous voyez, s'il y avait des agents, il n'y aurait certainement pas d'accidents à déplorer et nous aurions plus de sécurité.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer M. le directeur, l'assurance de notre parfaite considération.

Les ouvrières du Havardi, maisons Masure, Terninck et Cavrois.

LE ROIDES CAFÉS
ADOPTÉ PAR L'ARMÉE
Le plus hygiénique, le plus économique
qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.
En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 306, rue des Arts, Roubaix.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 11 décembre 1899

NAISSANCES. — Charles et Jules Vanpeenaay jumeaux, rue de Lille, ou Six. — Zélie Lemaire, rue de la Bidan, 35. — Raymonde Motte, rue du Bon Pasteur, 1. — Alphonse Guiraud, rue des Anges, 100. — Marion Jeanne, rue Henri Martin, 2. — Madeleine Hanarotte, rue du Château, 31. — Raymond Brouckx, rue Hoche, 18. — Germaine Wattecamps, rue Pierre, cour Beaujeu, 6. — Yvonne Aerens, boulevard de Cambrai. — Henri Leroy, boulevard de Cambrai. — Pierre Durin, boulevard de Cambrai. — Charles Derrus, rue Long Haies, cour Desrousseaux, 9.

DÉCÈS. — Maximine Dachman, 7 ans, rue de Lannoy, 58. — Leonie Lefebvre, 3 mois, rue Pierre de Roubaix, cour Jospin. — Alphonsine Lanvin, 66 ans, rue de Tourcoing, cour Jonckheere. — Gaston Charles, 3 mois, rue Ingres, maison de la Bienfaisance. — Bertin Coppe, 2 ans, rue de Reims, 29. — Jean-Bte Duquesnoy, 76 ans, rue d'Alger. — Louis Delassus, 70 ans, rue de Blanchemaille. — Marie Hoyez, 4 ans, rue Blanchemaille. — Mort-né 1.

TOURCOING
A M. LE PROCUREUR

La lettre suivante a été adressée à M. le Procureur de la République à Lille :

« Un groupe de trieurs à M. le Procureur de la République, Lille.

» Nous avons recours à votre haute équité pour protester contre les arrestations des camarades Dubar François, Henri Luysch, Despinoy Paul. Lors de leur arrestation, ils ont protesté énergiquement contre les accusations qui pesaient sur eux (violences sur les trieuses de chez MM. A. et P. Pollet), et pour lequel ils n'ont pu donner que des témoignages de leurs familles qui paraît-il ne prévalent pas contre les dénonciations des plaignantes.

» Nous vous prions d'ordonner une enquête approfondie, et de vouloir bien tenir compte des renseignements obtenus sur les inculpés ; nous insistons particulièrement sur ce point que les victimes des dénonciations des trieuses sont principalement des hommes reconnus pour être modérés mais qui ont osé protester énergiquement contre la façon d'agir de MM. A. et P. Pollet.

» C'est avec confiance que nous remettons entre vos mains notre protestation assurés que vous apporterez toute votre bienveillance.

» Recevez Monsieur le Procureur de la République, l'assurance de notre haute considération.

» *Un groupe de trieurs.* »

» P.-S. — Nous vous faisons surtout remarquer que les violences se sont produites dans des quartiers de la villeles moins éclairés, et à des heures, où même à une petite distance, il était impossible de dévisager une personne. Et nous vous citons comme exemple, l'erreur du brigadier de gendarmerie en ce qui concernait l'accusation qui pesait sur le nommé Ernest Luysch, employé chez M. F. Lorthiois. »

Adjudication de travaux communaux. — Hier, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu dans une des salles de l'Hôtel de ville, l'adjudication de l'installation du mobilier et des appareils de chauffage et d'éclairage pour les salles destinées au tribunal de commerce, de justice de paix et du conseil des Prud'hommes, rue de Gand.

Etaient présents : MM. Lecomte, adjoint, Honoré Colson, Louis Grau, Suite fils.

Ont été déclarés adjudicataires :

Pour le premier lot : M. Honoré Fidèle, 7,25 0/0.

2e lot : M. d'Haze, 32 0/0.

3e lot : M. Smith, 17,35 0/0.

La Sainte-Cécile à la Grande Fanfare. — Samedi soir à 9 heures, avait lieu, au siège de la Société, le banquet de Sainte-Cécile de la Grande Fanfare.

A la table d'honneur se trouvaient, MM. Delaporte, le dévoué président ; Vi Leman, vice-président ; Mager, chef ; Mager fils, chef adjoint ; Baisez, sous-chef, et les membres de la commission.

Le repas était servi par M. Gustave Malescot, du café de *la Presse*, qui a tenu à maintenir sa réputation d'excellent traiteur.

Au dessert, M. Delaporte président, a prononcé un discours très applaudi, dans lequel il a rendu compte des bons résultats obtenus à la suite de la réorganisation de la fanfare.

Il termine en levant son verre en l'honneur de la Municipalité, de M. Mager, le distingué chef de la Fanfare, et des membres de la Presse.

M. Depinoy remercie au nom de l'*Avenir*.

Notre collaborateur Maurice Lesur, prend ensuite la parole, pour remercier la grande Fanfare de son accueil tout cordial.

Il lève son verre en l'honneur de la Grande Fanfare, de son président, de son dévoué chef et de la ville de Tourcoing.

La soirée s'est terminée par un magnifique concert, qui nous a procuré le plaisir d'applaudir MM. Paul Mager, E. Bertaux, Blanquart père, G. Sandra, Désiré Malfait, A. Naessens, Georges Mager, Noël Dhulot, Bisiaux Carette, Arthur Nys.

Le Banquet de la Musique municipale. — Il ne nous est pas possible de donner le compte-rendu de cette fête, n'ayant pas reçu d'invitation pour y assister.

Seul, le rédacteur de l'*Egalité*, a été exclu, qu'on nous permette de trouver étrange le procédé, surtout chez les républicains.

Vol avec effraction. — Un vol avec effraction a été commis avant-hier soir, entre 6 heures et 10 heures 1/2, chez M. Maréchal, rue de la Belle-Vue, 19.

Un voleur s'est introduit dans la maison et a dérobé une somme de 30 francs, ainsi que des vieux bijoux pour une somme d'environ 15 francs.

Plainte a été déposée et M. Spéneux, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

Ignoble personnage. — La police a mis sa main, ce matin en état d'arrestation le nommé Auguste Crepel, âgé de 26 ans, sans profession, inculpé d'attentat à la pudeur sur des fillettes de 13 à 14 ans.

Crepel a été conduit hier matin à Lille.

Les contraventions. — La police a dressé hier sept contraventions, dont trois pour violences, 2 pour ivresse, 2 pour abandon de voiture.

Les rentes des travailleurs. — Le 11 décembre un accident de travail est survenu chez Antoine Fraignac et fils.

Le nommé Pannerat Antoine, tourneur, 39 ans, demeurant à Lille, en serrant le pignon d'un tour, a eu l'auriculaire gauche pris par un engrenage.

Le docteur Bernard a déclaré 10 à 15 jours d'incapacité de travail.

Le 11 décembre, un accident est survenu chez J. L. Jacquart, filateurs de coton rue de la Croix Rouge.

Le nommé Christian Louis, bacleur, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Marinière, en nettoyant l'arbre de Scrolle de son métier a heurté le doigt contre un boulon de construct.

Le docteur Vanneufville a déclaré 4 à 5 jours d'incapacité de travail.

— Le 11 décembre, un accident est survenu chez Motte frères, filateurs, rue des Piats.

La nommée Jeanne Bodin, profession bobineuse, âgée de 13 ans 1/2, demeurant au hameau du Cou t, à Mouscron, a eu les index et médius pris par les engrenages.

Le docteur Leduc a déclaré un mois d'incapacité de travail.

— Le 11 décembre, un accident est survenu chez Graux et Dubouclombier, serruriers, rue Winocq Choqueel.

Le nommé Duforet Germain, manœuvre, âgé de 24 ans, demeurant rue de St-Petersbourg, en déposant un aplati, a eu l'index gauche écrasé.

Le docteur Flayoust a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Le 11 décembre, un accident de travail est survenu chez L. et P. Toulemonde, fabricants, boulevard Gambetta.

Le nommé Alphonse Sonnen, tisseur, âgé de 20 ans, demeurant à Mouvaux, s'est fait un effort en levant une caisse.

Le docteur Guisset a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

Le 11 décembre, un accident de travail chez Felix Desurmont filateur, rue d'Austerlitz.

Le nommé Marteur Eugène, teinturier, âgé de 20 ans, demeurant à Mouscron, en retournant une passe est tombé, le côté droit a porté sur un bac à teinture.

Le Dr Bernard a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 11 décembre 1899

NAISSANCES. — Bébague Louise, rue du Labyrinthe. — Hautekeete Marie, rue des Piats. — Simon Louis, rue du Bon Pain. — Desmettre Georges, rue du Touquet. — Vandenberghe Henriette, rue de la Belle-Vue. — Garez Léon, rue du Cavier 1. — Flament Berthe, rue de Dunkerque, 24. — Dupuicher Marie, rue du Bois, 99. — Simon Marie, rue de la Marlière. — Desmettre Julien, rue du Bois, 30. — Vandenberghe Gaston, rue du Levant. — Vandenberghe Eugène, rue du Canal, 185. — Dubrulle Zulma, rue du Château, 32. — Hammond Gaston, rue de Mouvaux, 155. — Decat Elois, rue des Trois Pierres. — Verfaille Julia, rue de la Potennerie. — Hugelé de Henriette, rue Verte. — Dérôme Jean, 4 ans, rue de Lille, 169.

Décès, 9 jours, rue Blanche Porte. — Lacour Joséphine, 63 ans, rue des Phalonnes. — Formont Marie, 3 ans, rue de la Latte, 14. — Desclamps Louis, 67 ans, rue des 5 Voies, 223. — Beaucq Marie, 20 ans, rue Nationale, 132.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Bureau de Bienfaisance. — Nous recevons la communication suivante, avec prière d'insérer :

« La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a l'honneur d'informer les boulangers et menuisiers de la commune, qu'il sera procédé, le dimanche 17 courant, à 3 heures précises de l'après-midi, dans une des salles de la mairie, à l'adjudication du pain et des cercueils pour l'année 1900.

» Elle prie en outre les boulangers qui n'ont pas encore envoyé leurs notes de novembre, de les faire parvenir dans le plus bref délai chez M. Jules Dubourry, secrétaire, 47, rue de Roubaix.

La Commission. »

MOUVAUX. — Fête de Saint-Nicolas. — L'Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole communale a célébré, dimanche, sa fête annuelle de la Saint-Nicolas. A cette occasion, une grande distribution de vêtements et chaussures a été faite aux élèves nécessiteux de l'école.

Vers 5 heures 1/2, un banquet a été servi aux nombreux membres actifs et honoraires. Pendant le dîner, de nombreux chanteurs se sont fait entendre, notamment MM. Arthur Lagache, excentrique ; Henri Lefebvre, J.-B. Lelen, G. Delplanque, F. Furmont, chanteurs de genre, Isore, l'auteur du chœur « Union chorale », a été très applaudi, un magnifique bouquet lui a été offert par l'association.

La fête s'est terminée par un bal de famille.

Pour l'Œuvre de l'Hospice. — Une quête faite au banquet de l'Association des Anciens Elèves a produit la somme de 23 francs.

Huiles de Foie de Morue de Norwège, garanties chimiquement pures de la Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, le litre : Blanche vapeur, 2 fr., ambrée vierge, 1 fr. 50 ; brune 1 fr. 25. — Mêmes prix par 10 litres, franco port et emballage gare destinataire.

LE NORD

LILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Elections de balottage du 17 décembre 1899

Le Maire de Lille informe les électeurs consulaires que pour faciliter les opérations du vote, il sera établi quatre bureaux comme suit :

Hôtel de Ville. — Salle des adjudications, cantons Centre et Nord.

Salle des Prud'hommes. — Cantons Ouest et Sud-ouest.

Rue Molière. — Salle d'école, cantons Est et Nord-Est.

Salle d'école, cantons Sud et Sud-Est.

Vol d'une malle. — Il y a quelques jours M. B..., rencontrait dans un estaminet de la rue des Trois-Couronnes un individu qui s'offrait à l'aider à transporter une forte caisse assez lourde qu'il avait avec lui.

M. B... accepta et se rendit dans un estaminet, au numéro 17 de la rue de Paris.

Là, il ouvrit cette caisse qui contenait ses effets et ses outils, et changea de linge et d'habits ; puis il partit, confiant la malle à la cabaretière en lui disant qu'il viendrait la rechercher.

Ce ne fut pas lui qui vint la rechercher, mais l'individu qui l'avait aidé à la transporter.

La cabaretière qui avait vu cet homme en compagnie de M. B... ne fit pas de difficultés pour lui remettre le colis.

D'où grand désappointement de M. B... en apprenant quelques instants plus tard qu'il avait été volé par son obligeant porteur.

Cette malle représentait pour M. B... une valeur d'une centaine de francs.

Il a porte plainte devant M. Foucart, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

Conférence des étudiants. — La section des étudiants républicains organise une conférence qui aura lieu demain mardi 12 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au local de l'Union des Etudiants de l'Etat, place Philippe-le-Bon. Cette conférence sera présidée par M. Debierre, professeur à la Faculté de Médecine. M. Dufour, professeur à la Faculté des Lettres, traitera le sujet suivant : *l'Etudiant*, d'après Michelet.

Postes et télégraphes. — Le bureau des Postes et Télégraphes de Lille-Moulins, rue d'Arras, 78, est transféré, à partir du 14 décembre prochain, rue de Wazemme, 14 bis.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

EMMERIN. — Réunion publique. — Dimanche 17 décembre, à 6 heures du soir, estaminet Crespel, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen Carrette, maire de Roubaix, avec le concours des citoyens Raphel-Coon, conseiller d'arrondissement et conseiller prud'homme ; Chesquière, conseiller général, adjoint au maire de Lille ; Delory, conseiller général, maire de Lille.

Ordre du jour : Les élections municipales prochaines.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE. — Conférence. — Le mercredi 13 courant, à huit heures du soir, salle de l'école publique, conférence par M. Gaultier, instituteur.

Sujet : Le Transvaal, les Boërs, les mines d'or et de diamant, le conflit anglo-transvaalien.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN. — Octroi. — La totalité des recettes effectuées depuis le 1er janvier 1899, par le service de l'octroi s'élève au 30 novembre à 342.404,79.

Les recettes faites pendant le cours du mois dernier, se sont élevées à 30.094, 9, inférieures de 1.028,10 à celles du mois d'octobre précédent.

Rentes des travailleurs. — Poirat Adélaïde, âgée de 22 ans, demeurant hameau de la Baquerie, à Denain, travaillant à la société anonyme des Briques et Pierres blanches de Denain, était occupée à piloner un tuyau, une bavure d'un moule en fonte lui est entrée dans le pouce de la main droite, lui faisant une blessure qui nécessitera une incapacité de travail de huit jours environ.

Pitrerie patronale. — Nous savions depuis longtemps que les forges, aciéries et hauts fourneaux de Denain et Anzin avaient à leur tête comme directeur un clérical de la plus belle eau, mais ce que nous ignorions et chose à laquelle, du reste, nous étions loin de supposer, c'est que ce directeur pousserait un jour le fanatisme au point de faire enlever dans les établissements, des gravures représentant des saints ou des saintes, que, moyennant la bagatelle de 30 centimes, les bonnes sœurs, chères à M. Werthe, s'engageaient à encadrer.

Or nous suite aux revendications des ouvriers, on leur offre images de bondieusards.

Que M. Werth se divertisse, entretienne des bonnes sœurs et fasse quotidiennement ses dévotions, cela est son affaire, mais à se moquer aussi impudemment de ses ouvriers qui, par leur travail et leur sueur lui proposé 10,000 fr. d'appointement fixe, la chose est par trop raide.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — La première neige. — Le froid qui, depuis deux jours, sévissait sur notre région, devait nous amener la neige, et il nous l'a amenée effectivement, quoiqu'en petite quantité, hier midi.

Le thermomètre est descendu la nuit dernière jusqu'à cinq degrés — 0.

Hier, la plupart des trains ont éprouvé des retards considérables, nombre de sémaphores ne fonctionnant plus du fait de la gelée.

Cette fois, c'est bien l'hiver.

AVION. — Parti ouvrier français. — Tous les camarades de la section sont invités à assister à l'assemblée générale du jeudi 14 courant.

Réunion à six heures du soir à la Maison du Peuple où la salle sera désignée.

Objet : Compte-rendu du Congrès de Paris. — Questions diverses intéressant la section.

La Fraternelle. — Le Conseil d'administration de la Société de secours mutuels *La Fraternelle*, se réunira à son siège social, café Demuilly, le mercredi 13 décembre 1899, à 7 heures très précises du soir.

Objet : Admission des nouveaux membres. Questions diverses.

BOULOGNE. — Un bateau coulé dans le chenal. — Samedi matin, vers neuf heures, un bateau pêcheur hollandais, monté par quatorze hommes, s'échouait sur la plage, devant le Moulin-Wibert.

Un remorqueur, appartenant à M. Bulot, vint aussitôt à son secours et parvint à le dégager.

Vers midi, il voulut entrer dans le chenal et emmener dans la cale sèche le bateau qu'il avait pris à sa remorque. Mais, en s'échouant, le pêcheur avait talonné sur des roches et faisait eau.

Arrivé au milieu du chenal, l'eau atteignit le pont et le bateau coula.

A 4 heures, à la pleine mer, seuls quelques morceaux de bois qui émergeaient, révélaient la présence de l'épave.

Le bateau coulé est le *Dirk van Duyne* n° 224, du port de Scheveningue, patron Pieter Franck.

On espère pouvoir enlever le bateau coulé à l'aide de chaînes que l'on passera en dessous et qui seront tirées par 2 remorqueur

Les entrées et sorties ont pu s'effectuer dans le port, mais avec un peu de retard.

Le drapeau rouge et vert flotte actuellement au sémanbore de la jetée Ouest

LIEVIN. — Accidents. — Le jeune Leclercq Arthur âgé de 19 ans, manœuvrier, a été blessé dans les travaux de M. Arthur Caron, fabricant de sucre. Il s'est fait des brûlures sur le corps qui entraîneront une incapacité de travail de plus d'un mois.

M. Chapin Noël, âgé de 20 ans, journalier, a été blessé dans les travaux de M. Arthur Caron, fabricant de sucre, en tombant dans un caniveau hydraulique, servant au transport des betteraves. Chômages : 15 jours.

PONT-A-VENDIN. — Incendie. — Samedi vers huit heures du soir, un incendie s'est décl